



# Évaluer & prévenir les risques psycho-sociaux

Une formation pour connaître les actions à mettre en œuvre pour respecter les obligations légales, améliorer la qualité de vie au travail et le bien-être de ses collaborateurs et/ou employés et assurer un développement dynamique et durable.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les risques psycho-sociaux et leur impact
- Connaître le cadre légal et réglementaire
- Diagnostiquer les RPS dans son organisation
- Développer et mettre en œuvre des stratégies de prévention
- S'approprier les outils d'évaluation et de suivi
- Favoriser une culture d'entreprise et un management bienveillant
- Échanger autour de ses pratiques et définir un plan de prévention concret
- Explorer les possibilités d'accompagnement post-formation

## INTERVENANTE

### Amélie Féraud

Fondatrice de Solya conseil et accompagnatrice sur les sujets de développement stratégique, diversification des ressources et cohésion d'équipe (santé mentale, RPS, organisation).

Sur demande toute l'année

2 jours (10h)

Arsud, Bouc-Bel-Air (13320)

## CONTENUS

### Comprendre les risques psycho-sociaux

- Définition de la santé mentale et typologie des RPS
- Les causes et facteurs de risque : organisationnels, relationnels, environnementaux
- Conséquences des RPS sur les individus et l'organisation

### Cadre légal et obligations de l'employeur

- Réglementation en vigueur
- Rôle des institutions et partenaires
- Obligations légales de prévention et protection
- Point rapide sur le DUERP et les normes ISO 45001 (santé et sécurité au travail) et 45003 (Santé et sécurité psychologiques au travail)

### Diagnostiquer les RPS dans son organisation

- Partage d'expériences
- Méthodologie de diagnostic : outils et techniques
- Présentation d'outils spécifiques

### Stratégies et actions de prévention des RPS

- Prévention primaire
- Prévention secondaire
- Prévention tertiaire

### Suivi et évaluation de la stratégie de prévention

- Pourquoi évaluer ?
- Que doit-on évaluer ?
- Quels indicateurs définir ?

### Développer une culture d'entreprise et un management bienveillant

- Le rôle du manager dans la prévention en santé mentale
- Préserver sa santé mentale en tant que manager

### Ateliers pratiques et mise en situation

- Élaboration d'un plan de prévention adapté à une situation fictive (étude de cas)
- Partage des participants sur actions envisagées



## PUBLIC

Toute personne responsable de l'accueil et de l'organisation de la billetterie : responsable et chargé(e) de la billetterie ou de l'accueil, opérateur billetterie, chargé(e) des relations avec les publics, chargé(e) de communication, administrateur, secrétaire général(e), etc.

## EFFECTIFS

- 10 participants maximum

## PRÉREQUIS

- Pour suivre cette formation, il est conseillé d'avoir un intérêt pour la qualité de vie au travail

## POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes et acquis existants recueillis en amont de la formation
- Feuilles de présence signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe en groupe en présentiel
- Accès plateforme drive pour la valise d'e-ressources

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en mai 2024 mise à jour en septembre 2024
- Formation animée en français
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels
- E-valise pédagogique fournie et rassemblant : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation

- Alternance de théorie (50%) et de mise en application (50%)
- 1 formateur pour 8 à 12 stagiaires
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel

## ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

## VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation
- Formation non diplômante

## TARIFS ET INSCRIPTION

- 400 euros par participant (selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter)
- Arsud n'est pas assujéti à la TVA pour son activité de formation
- Formation non éligible au CPF
- Inscriptions jusqu'à 5 jours avant le démarrage en fonction des places disponibles
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée

## HORAIRES ET DURÉE

- Classe en présentiel : 1 jour de 7h de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Classe en distanciel : 1 jour de 3h de 9h30 à 12h30
- Durée totale : 10 heures

## ACCESSIBILITÉ

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adptation nécessaire éventuelle :  
fabriqueformation@arsud-regionsud.com  
Réfèrent handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com : 06 76 35 40 50)

## CONTACT

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation

Anne MARSETTI, responsable pédagogique : a.marsetti@arsud-regionsud.com - 06 10 07 60 90

Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50

Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative : mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27